

Dominique Lacroix
Gérante
Adminet s.a.r.l.
32, rue Sainte Marthe
75010 PARIS

tél. +33 (0)6 63 24 39 14
mél. <dolacroix@free.fr>

à monsieur Olivier Iteanu
Société d'avocats Iteanu
164, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Votre référence : Epistrophe-Adminet
N/Ref : al-858-1937
Courrier recommandé avec accusé de réception

Paris, le 28 août 2006

Monsieur,

En effet, une lettre signée de monsieur Philippe Batreau, directeur de la société Épistrophe, a prétendu m'engager, selon des termes choisis par lui unilatéralement, précédée et suivie de différentes menaces et pressions de nature contestable et sans que j'aie les moyens de vérifier s'il pouvait valablement faire acte de gérance pour la société Épistrophe. Il entendait ainsi se substituer à moi pour des actes d'une société ne lui appartenant pas.

La sarl Adminet a son objet dans le secteur de l'habillement qui me paraît éloigné des activités de la sarl Épistrophe. Quel rapport peut-il y avoir entre de la lingerie et un portail administratif et citoyen ?

J'ai en outre créé cette société dans un contexte d'urgence, sur mandat de monsieur Christian Scherer, le même qui, en 2000, a donné mandat pour l'exploitation du nom commercial Adminet à la société Épistrophe agissant dans le secteur « autres réalisations de logiciels ».

Le dépôt de la marque décrit des activités qui, elles aussi, me paraissent éloignées des activités connues de la sarl Épistrophe sous le nom commercial « Adminet France », telles que « référencement, réservation de noms de domaines ou hébergement de sites Internet ».

Néanmoins, s'il devait s'avérer un quelconque et invraisemblable chevauchement d'activités, je reste à la disposition du représentant légal de la société Épistrophe pour convenir ensemble d'une meilleure distinction des activités par la suppression d'une ou plusieurs mentions au sein de telle ou telle classe.

Page 1 sur 2

Adminet s.a.r.l. au capital de 10 euros - 32, rue Sainte Marthe, 75010 PARIS
489 590 497 RCS Paris - SIRET 489 590 497 00017
TVA communautaire FR25489590497 - Code APE 182E

Je n'ai d'ailleurs jamais eu de cesse de proposer à monsieur Philippe Batreau que nous parlions ensemble. J'ai proposé toutes sortes d'arrangements, arbitrages et médiations, y compris par les soins de votre cabinet. Monsieur Philippe Batreau a toujours tout refusé.

Je serais curieuse de connaître quel dommage a bien pu causer la sarl Adminet à la société Épistrophe. En revanche, monsieur Philippe Batreau s'est livré à des menaces et allégations mensongères à mon encontre ainsi qu'à des amalgames entre cette affaire et d'autres personnes morales, notamment des associations où, jouant de ses multiples mandats et de son contrôle d'outils informatiques, il s'est octroyé des droits irréguliers d'exclusion et d'appropriation. J'ai également des preuves écrites et des témoignages de chantages et pressions exercés par monsieur Philippe Batreau sur monsieur Christian Scherer. Monsieur Philippe Batreau et la société Épistrophe ont gravement compromis l'activité de la sarl Adminet, entre autres. En outre, l'un et l'autre ont nui à l'image du nom commercial « Adminet France » dont il a la charge pour son secteur.

C'est pourquoi je mets en demeure par la présente la sarl Épistrophe de dédommager la sarl Adminet des préjudices qu'elle a subis du fait des actes de monsieur Philippe Batreau par le versement, sous huitaine à compter de la date de réception de la présente, de la somme de 120 000 (cent vingt mille) euros au titre d'indemnités.

Cette demande ne vaut que pour la sarl Adminet. Je me réserve la possibilité d'autres actions en dédommagement au titre de la sarl Panamo et en mon nom personnel. Et ce tant à l'encontre de la sarl Épistrophe que de monsieur Philippe Batreau à titre personnel.



Page 2 sur 2